



MAISON DE L'ENFANCE DES BREULEUX. CHEMIN DE LA PEPINIERE 1. 2345 LES BREULEUX. 032 552 11 50

Projet pédagogique

Les Voyageurs

« 4 - 12 ans »

Travail réalisé par : Köchli Juliane, Educatrice de l'Enfance
Martin Camille, Assistante socio-éducative
Turler Joanie, Directrice

Les Breuleux, le 25 mai 2020



Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Les plages horaires accueil-départ	1
3.	Les accueils et les départs	2
4.	Les rituels et les regroupements	2
4.1	Les rituels	2
4.2	Les regroupements	2
5.	Les activités créatrices et corporelles	3
5.1	Les activités créatrices	3
5.2	Les activités corporelles	3
6.	Les activités extérieures	4
6.1	Le jardin	4
6.2	Les promenades	4
6.3	Les sorties extraordinaires	4
7.	Les repas	5
7.1	Le petit déjeuner	5
7.2	Le dîner	6
7.3	Le goûter	6
8.	Le moment de repos	6
9.	La vie quotidienne de l'enfant	6
10.	L'autonomie	7
11.	Les trajets scolaires	7
12.	L'aménagement – le mobilier – les coins de jeux	8
13.	L'objet transitionnel et la lolette	8
14.	Les jeux et les jouets personnels	9
15.	L'hygiène – les soins – l'administration de médicaments	9
16.	Les mesures d'hygiène et la prévention des maladies transmissibles	10
17.	L'accueil de l'enfant malade	11
18.	Les règles de sécurité	11
19.	Les règles – les limites – les sanctions	12
20.	Les anniversaires	13



21. Le suivi de l'enfant – les références.....	13
21.1 Le suivi de l'enfant.....	13
21.2 Les références.....	14
22. Les observations.....	14
23. Le retard de développement	14
24. Les mauvais traitements.....	15
25. Les Réseaux.....	15
26. La collaboration / famille – professionnels.....	15
27. La place des parents dans l'institution.....	16
28. Les adaptations – les intégrations.....	16
29. Le passage de groupe	17



1. Introduction

Ce projet pédagogique sert de support et de soutien à l'équipe éducative. Les différents chapitres ci-dessous traitent des aspects organisationnels, fonctionnels et éducatifs. Il permet de garantir une cohérence de travail et a pour objectif d'assurer un accueil de qualité.

Afin d'alléger la lecture du texte, un langage épïcène est utilisé.

2. Les plages horaires accueil-départ ¹

Les Voyageurs ont défini des heures d'arrivée et de départ comme suit :

- Accueil des enfants le matin (petit-déjeuner inclus) : de 6h30 à 7h30
- Accueil des enfants le matin (sans petit-déjeuner) : de 6h30 à 8h00
et de 8h15 à 9h00
- Accueil des enfants pour le repas de midi : de 11h30 à 12h00
- Départ des enfants le matin (sans repas) : de 11h30 à 12h00
- Accueil et départ des enfants après le repas : de 13h00 à 14h00
- Départ des enfants l'après-midi (sans goûter) : à 15h30
- Départ des enfants l'après-midi (goûter inclus) : dès 16h00

Toutefois, le personnel éducatif accordera des exceptions en cas de rendez-vous médical annoncé.

Ces horaires ont pour but de :

- Permettre aux éducateurs de planifier correctement leur journée
- Être disponible pour l'accueil de l'enfant et de sa famille
- Proposer au groupe des activités variées
- Permettre aux enfants de se plonger pleinement dans les activités proposées
- Donner aux enfants des repères temporels
- Renforcer la cohésion de groupe
- Anticiper le nombre d'enfants présents durant les repas

¹ Durant les vacances scolaires les enfants arrivant jusqu'à 8h00 ont la possibilité de petit-déjeuner



3. Les accueils et les départs

Lors de l'arrivée de l'enfant, l'éducateur veille à l'accueillir personnellement. Il favorise une atmosphère chaleureuse et bienveillante, propice à l'écoute et au dialogue. Il encourage l'enfant à dire lui-même au revoir à son parent afin de favoriser l'acceptation de la séparation puis l'intègre progressivement au groupe tout en étant attentif à ses besoins.

Suite à ce moment d'échanges, l'éducateur veille à noter précisément toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant dans le cahier de transmissions.

Lors du départ de l'enfant, l'éducateur détaille en toute transparence les événements vécus par l'enfant durant la journée et ceci en sa présence.

En tout temps, le professionnel apporte un soutien aux parents et répond à leurs interrogations. Il se tient aussi à disposition pour des entretiens.

Pour les enfants qui viennent et partent seuls, si nécessaire un cahier de transmissions peut être mis en place entre l'institution et la famille. L'éducateur peut prendre contact par téléphone avec le parent selon la situation.

Tout parent souhaitant que son enfant quitte seul l'UAPE pour se rendre à son domicile ou à une activité extra-scolaire doit remplir et signer préalablement le document « J'autorise mon enfant à quitter seul La Maison de l'Enfance ».

4. Les rituels et les regroupements

4.1 Les rituels

Les rituels font partie de la vie quotidienne de l'enfant. Ils structurent et donnent un rythme à ses journées. Ils permettent une meilleure gestion des moments de transition et indiquent aux enfants un changement. Ils offrent aux enfants des occasions privilégiées de développer des habiletés de toutes sortes nécessaires à leur épanouissement : autonomie, expression, connaissance de soi, valorisation personnelle, apprentissage de la vie en groupe.

4.2 Les regroupements

Les regroupements sont des moments durant lesquels tous les enfants partagent une activité commune à des moments clés de la journée.

Dans ce cadre, diverses activités sont proposées telles que :

- Des histoires / spectacles de marionnettes
- Des chants, des comptines et des rondes
- Des jeux de groupes
- Des moments de relaxation
- Des activités de mouvements

Ils visent à favoriser :

- La cohésion de groupe
- L'expression orale
- Le vivre ensemble (attendre son tour, partager, écouter les autres)



5. Les activités créatrices et corporelles

Le groupe des Voyageurs propose un vaste choix d'activités libres, semi-dirigées ou dirigées. Elles peuvent être créatives, culinaires, motrices, éducatives, récréatives, etc. Elles ont pour but de répondre aux attentes et aux besoins de chacun tout en respectant la dynamique du groupe.

Elles permettent de :

- Stimuler l'imagination et la créativité
- Développer l'estime de soi
- Exercer de nouveaux apprentissages
- Développer l'autonomie
- S'intégrer au groupe
- Respecter des règles sociales
- Apprendre à suivre et intégrer de petites consignes
- Solliciter les ressources intellectuelles

La réalisation d'activités favorise le développement de l'enfant et permet d'assurer un suivi au niveau de ses acquisitions.

5.1 Les activités créatrices

Les activités créatrices permettent de :

- Découvrir de nouvelles matières et de nouveaux outils
- Exercer la motricité fine et la coordination
- Réaliser des projets
- Se laisser guider par son imagination
- Créer
- Renforcer l'estime de soi

Tout au long de l'année, les enfants confectionnent des bricolages pour décorer les locaux, pour célébrer les fêtes traditionnelles (Noël, la fête des mamans et des papas, Pâques, etc) ou simplement pour le plaisir.

5.2 Les activités corporelles

Les activités corporelles permettent de :

- Répondre au besoin de mouvements
- Se détendre
- Extérioriser
- Développer la motricité
- Développer la coordination



6. Les activités extérieures

Durant l'année, nous proposons régulièrement des sorties.

Pour que les enfants puissent profiter pleinement de ces activités, il est indispensable qu'ils soient habillés de manière adéquate.

Au fil des saisons nous recommandons d'apporter des habits de rechange en suffisance dans le but de pouvoir habiller les enfants de vêtements secs lors du retour à la Maison de l'Enfance.

6.1 Le jardin

Le groupe des Voyageurs dispose d'un accès direct au grand jardin clôturé et aménagé d'une structure de jeux, d'un bac à sable, d'une cabane en bois, d'un trampoline, de divers véhicules et d'un cabanon regorgeant de jeux d'extérieur. Grâce à la conception du bâtiment et de ses extérieurs, les enfants ont la possibilité d'aller au jardin au gré de leurs envies et de manière autonome.

6.2 Les promenades

La nature représente une source d'apprentissage et d'expériences innombrables. Elle permet des jeux d'imagination, des aventures palpitantes et des découvertes extraordinaires. La nature, un lieu où l'on apprend à mesurer les risques, à prendre confiance en soi, à s'évader par l'imagination et à répondre à son besoin de bouger. Le groupe des Voyageurs propose des sorties diverses et variées selon les saisons, les besoins et les envies.

6.3 Les sorties extraordinaires

Il arrive que durant l'année le groupe des Voyageurs parte en excursion hors du village des Breuleux. Pour cela, nous prenons les transports publics afin de nous rendre au lieu souhaité. Lorsque de telles sorties sont organisées les familles en sont toujours informées au préalable.



7. Les repas

Nous mangeons non seulement pour couvrir nos besoins alimentaires, mais manger n'est pas qu'une nécessité pour la croissance des enfants, c'est aussi :

- Une source de plaisir et de bien-être
- Une activité sensorielle, sociale et émotionnelle
- Une occasion privilégiée d'apprentissage

Dans le groupe des Voyageurs nous attachons une grande importance à ce que les repas se déroulent dans un climat chaleureux favorisant :

- L'autonomie
- La découverte
- Le partage

Les menus sont composés d'aliments variés et de saison. Tous les repas servis à la Maison de l'Enfance sont préparés sur place par notre équipe de professionnels de cuisine. Les repas sont confectionnés en respectant les interdictions/restrictions alimentaires et dans la mesure du possible également les allergies.

Durant la journée trois repas sont proposés dans les locaux des Voyageurs :

- Le petit déjeuner
- Le dîner
- Le goûter

7.1 Le petit déjeuner

Il commence par un choix de fruits et est suivi d'un buffet sucré ou salé.

Chaque enfant est invité à venir se servir de manière autonome.

Durant ce repas, aucune restriction n'est appliquée. Toutefois l'éducateur veille aux excès.



7.2 Le dîner

Lors des repas de midi les enfants sont assis à différentes tables, parfois sans la présence d'un adulte.

Les Voyageurs se servent seuls.

Les différents services sont définis comme suit :

1. L'enfant se sert de tous les aliments d'une grandeur minimum d'une pièce de 5.-
2. L'enfant se sert de ce qu'il veut en quantité raisonnable
3. L'enfant se sert de tous les aliments

Pour le développement sensoriel, il est important que l'enfant goûte à tous les aliments. C'est pourquoi nous encourageons l'enfant peu téméraire à goûter avec le bout de la langue.

Les éducateurs du groupe favorisent l'autonomie de l'enfant et le sensibilisent au gaspillage et à l'importance d'une bonne nutrition.

7.3 Le goûter

Le goûter commence toujours par un choix de fruits. L'enfant doit en manger minimum un s'il souhaite manger de ce qui suit. Les collations sont diverses, elles peuvent être sucrées ou salées.

8. Le moment de repos

Le besoin de sommeil varie selon l'âge. Dans le groupe des Voyageurs, une sieste ou un moment de repos est proposé selon les besoins et les demandes des parents. Le groupe des Voyageurs ne possède pas de salle de sieste, c'est pourquoi, les enfants se rendent dans le groupe des Aventuriers².

A savoir que les demandes des parents concernant les durées de sieste sont prises en considération.

L'aménagement des locaux permet aux enfants qui en ressentent le besoin, de profiter d'un moment de repos (canapé, matelas).

9. La vie quotidienne de l'enfant³

La journée de l'enfant au sein du groupe des Voyageurs est rythmée par diverses activités organisées en fonction de la météo. Les heures des activités peuvent varier légèrement en fonction de la dynamique de groupe et des horaires d'école. Toutefois, les moments consacrés aux repas et aux repos/sieste sont respectés.

² C.F : Projet pédagogique des Aventuriers chapitre 8, le moment de repos

³ C.F : Projet institutionnel, déroulement d'une journée type



10. L'autonomie⁴

L'autonomie est la capacité de répondre à ses propres besoins. Elle se développe petit à petit tout au long de la vie. Elle peut être physique et motrice, mais touche aussi la pensée, l'acquisition de connaissances, l'interaction avec autrui, la gestion des émotions et la distinction entre le bien et le mal.

L'autonomie permet à l'enfant de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions. Chaque enfant est unique et évolue à son rythme, il peut donc développer son autonomie plus rapidement dans un domaine que dans un autre.

Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu le contrôle de sa vie et de soi-même. De plus c'est un élément essentiel de la confiance en soi.

Le développement de l'autonomie est un des points clés du groupe des Voyageurs ; tout est mis en œuvre pour que les enfants évoluent de manière autonome.

Les Voyageurs développent leur autonomie à travers :

- La conception des locaux
- Les activités
- Les moments des repas
- Les moments de soins, hygiène
- Les sorties
- Les interactions avec autrui
- Les trajets depuis et jusqu'à l'école
- Les moments de transitions
- Les séparations

11. Les trajets scolaires

Le groupe des Voyageurs est un espace relais entre l'école et la maison. Les enfants vont et viennent à/de l'école seul.

Les enfants qui prennent le bus sont accompagnés par un membre du personnel.

Cependant, les 2^{ème} H reviennent de manière autonome, pour autant qu'ils se sentent à l'aise.

Les enfants doivent faire preuve d'autonomie, de responsabilité et de confiance. Afin d'éviter toute sorte de problèmes, le personnel éducatif doit appeler les parents si un enfant n'est pas présent à l'heure convenue.

⁴ Théorie inspirée du site : www.naitreetgrandir.com, consulté le 11.11.19



12. L'aménagement – le mobilier – les coins de jeux

Dans le groupe des Voyageurs l'aménagement, les coins de jeux ainsi que le mobilier ont été pensés pour :

- Favoriser l'autonomie
- Optimiser l'accès
- Faciliter la vie au quotidien
- Favoriser le développement
- Veiller à la sécurité

La salle de vie est aménagée et sécurisée de façon à avoir plusieurs coins de jeux. Cette disposition permet de se repérer dans l'espace et favorise une dynamique de groupe positive.

Le respect du matériel est important. Chaque enfant doit ranger son jeu avant d'en sortir un autre. Par contre, c'est le personnel éducatif qui gère les jeux qui demandent une attention particulière ou contiennent de petites.

Le groupe dispose de toutes sortes de jeux différents permettant de répondre aux attentes des enfants de 4 à 12 ans.

Voici les différents types de jeux proposés:

- Jeux symboliques
- Jeux de construction
- Jeux de société
- Jeux de motricité globale et fine
- Jeux de manipulation
- Jeux de concentration
- Jeux d'équipe
- Jeux sensoriels
- Lecture

13. L'objet transitionnel et la lolette

L'objet transitionnel est utilisé par l'enfant pour symboliser une présence rassurante comme par exemple celle de ses parents. En âge scolaire, cet objet transitionnel est de moins en moins utilisé et remplacé par un jouet personnel.

Si besoin, l'objet transitionnel ainsi que la lolette sont laissés à l'enfant à son arrivée dans le groupe. Souvent, cela lui permet de se séparer de son parent en douceur, de le rassurer et de faire la transition entre la famille et le lieu d'accueil. Toutefois l'enfant est encouragé à ranger ses objets transitionnels et sa lolette aux moments des repas, des activités et des regroupements afin de favoriser l'interaction. Les doudous et lolettes sont rangés dans les casiers personnels mais restent accessibles en cas de besoin.



14. Les jeux et les jouets personnels

Les enfants ont la possibilité d'apporter des jeux et/ou jouets personnels adaptés afin de les montrer et de les partager avec les autres. L'objet familier peut les rassurer et leur permettre d'entrer en relation avec leurs camarades.

Ces jeux et jouets sont aussi des occasions d'en découvrir de nouveaux.

Lorsque des enfants apportent des jouets personnels à l'UAPE, ils en ont la responsabilité et doivent les ranger dans leur casier lorsqu'ils ont terminé de les utiliser.

Le personnel éducatif n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou de casse.

15. L'hygiène – les soins – l'administration de médicaments

Un enfant malade peut être accueilli dans notre structure pour autant que sa pathologie ne figure pas sur la liste des maladies nécessitant une éviction.

Lors des soins, l'éducatrice redouble de vigilance concernant l'hygiène afin d'éviter la transmission de la maladie. Elle se réfère aux règles d'hygiène de base citées ci-après.

Elle prendra connaissance :

- Des médicaments à administrer
- De leur conservation
- Du dosage prescrit par le parent ou le médecin traitant
- De l'heure de la prise du médicament
- De la fiche de traitement médical rigoureusement remplie et signée par le parent

En cas de doute, aucun médicament n'est donné. Le pharmacien attitré et le pédiatre de référence avec lesquels la Maison de l'Enfance collabore, peuvent la renseigner sur l'exactitude de ce qui a été prescrit et ainsi lever le doute sur ses interrogations.

Si l'éducatrice juge nécessaire d'administrer un médicament non prescrit par le parent, elle prend contact avec lui pour lui exposer la situation et lui en demander l'autorisation.



16. Les mesures d'hygiène et la prévention des maladies transmissibles

L'hygiène est l'ensemble des mesures destinées à prévenir les infections. C'est l'un des éléments essentiels au maintien de la santé des enfants. Elle regroupe un ensemble de règles élémentaires qui doivent être appliquées par le personnel éducatif :

Hygiène individuelle :

Lavage et désinfection des mains (avant et après les soins prodigués aux enfants, à l'arrivée et au départ du lieu de travail), protection des blessures, consultation rapide lors de pathologie, port de gants lors de situations particulières (nettoyage grossier des vêtements souillés).

Hygiène des locaux :

Entretien quotidien et aération des locaux destinés aux enfants, désinfection pluri quotidienne de certaines zones (coin repas, poignées de porte, toilettes et lavabos).

Hygiène des jeux :

Désinfection régulière et accentuée lors de maladie contagieuse ou salissure.

Hygiène du matériel :

Changement régulier des brosses à dents et nettoyage hebdomadaire des gobelets à dents. Changement pluri quotidien des essuie-mains.

Hygiène lors des soins :

Lavage et désinfection des mains par le personnel (avant et après les différents soins), port de gants lors de la prise en charge d'un enfant blessé avec hémorragie.

Les enfants sont sensibilisés à une bonne hygiène lors du mouchage ; du brossage des dents ; du lavage de leurs mains après être passés aux toilettes, au retour des activités extérieures, avant et après les repas.

Le personnel éducatif explique et accompagne les enfants dans l'accomplissement de ces petits gestes au quotidien. Il les rend attentifs au but recherché.



17. L'accueil de l'enfant malade

Un enfant malade est accueilli s'il ne représente pas de risques pour les autres enfants et pour autant que son état de santé lui permette de participer à toutes les activités proposées.

Si un médicament doit être administré, les parents remplissent impérativement une fiche de « traitement médical » fourni par l'institution. Lors d'une telle prise en charge, l'éducateur met en place toutes les mesures d'hygiène nécessaires.

Les parents quant à eux, s'engagent à donner toutes les informations utiles concernant l'état de santé de leur enfant afin que l'éducateur puisse juger de sa prise en charge tout en se référant au document d'éviction élaboré en collaboration avec le pédiatre de référence.

Il n'est en aucun cas bénéfique à l'enfant malade d'être accueilli si nous n'avons pas la possibilité de lui prodiguer les soins, le repos et l'attention nécessaires.

En cas d'apparition de symptômes durant le placement, l'éducateur prend contact avec les parents pour les informer de la situation. Il est convenu de traiter les symptômes en attendant leur venue, pour autant que l'état général soit acceptable et que le bien-être et la sécurité de l'enfant soit assurés.

En cas de symptômes tels que :

- Température élevée
- Diarrhée
- Vomissements
- Apathie
- Mauvais état général
- Conjonctivite
- Tout symptôme pouvant indiquer une maladie nécessitant une éviction

Les parents doivent impérativement venir rechercher leur enfant rapidement. Ceux-ci doivent donc être joignables à tout moment de la journée.

18. Les règles de sécurité

Le personnel éducatif intervient auprès de l'enfant tout en veillant, à chaque instant, à assurer sa sécurité physique et affective.

Il se réfère au fascicule de procédures⁶ mises en place par la Direction afin d'agir de manière professionnelle et appropriée.

⁶ C.F : projet institutionnel, « procédures générales », Annexe E



19. Les règles – les limites – les sanctions

Dans le but de bénéficier d'un climat sain et agréable, l'équipe éducative du groupe des Voyageurs veille à ce que toute règle soit :

- Claire
- Concrète
- Constante
- Conséquente
- Consultable

Il est indispensable pour l'enfant de comprendre les règles à respecter au sein du groupe. Elles doivent être réalistes, à savoir formulées selon sa capacité de compréhension. De même, il est important de souligner le comportement attendu et autorisé plutôt que de mentionner l'ensemble des interdits. Par ailleurs, la constance est primordiale, tous les membres de l'équipe éducative se doivent d'instaurer un cadre de règles identiques. Sans quoi, l'enfant n'aura plus aucun repère face aux comportements autorisés ou interdits. Le non-respect des règles de vie au sein de la structure, entraîne des conséquences, ceci afin de rappeler à l'enfant l'importance de respecter ces règles de conduite.

Le groupe des Voyageurs a mis en place différentes règles selon les moments de la journée :

- Règles de vie
- Règles lors des sorties
- Règle au moment des repas
- Règle dans les différents coins de jeux
- Règle dans le jardin

Afin que les enfants puissent être autonomes et respecter au mieux les règles, celles-ci sont affichées dans les locaux.

Si un enfant ne respecte pas une des règles, l'éducateur la lui réexpliquera afin d'en souligner l'importance. Il procédera à la sanction selon l'importance du non-respect de la règle. En aucun cas, les sanctions ne doivent avoir d'impact sur l'estime de soi des enfants et porter atteinte à leur dignité. En fonction de la transgression, elles sont proportionnées et ont un but éducatif. En effet, l'introduction d'une sanction consiste à rappeler l'importance du respect dans un cadre de vie collective.



20. Les anniversaires

L'anniversaire d'un enfant est un jour important, c'est pourquoi nous veillons à ce que ce jour soit fêté avec une attention particulière. S'il le désire et afin d'être distingué des autres enfants, l'enfant est vêtu d'une cape d'anniversaire. Durant cette journée, il a le droit de choisir une activité collective, le repas de midi, ainsi que les copains qui mangeront à sa table.

L'enfant est libre d'apporter un gâteau s'il le souhaite.

La liste des anniversaires est mise à jour une fois par semaine et affichée à la vue de tous.

21. Le suivi de l'enfant – les références

21.1 Le suivi de l'enfant

L'équipe élabore un dossier de l'enfant où elle y recueille toutes ses habitudes, rythmes et spécificités afin d'avoir un suivi et un accueil adaptés et personnalisés. Ce dernier est établi grâce aux échanges et à la collaboration avec les parents. Il est complété selon les besoins et les changements divers qui surviennent.

L'équipe éducative élabore aussi un dossier d'observation individuel pour chaque enfant. Y sont répertoriées les acquisitions, les ressources et les évolutions de l'enfant au quotidien. Ces observations se basent sur l'autonomie, la socialisation, le cognitif, l'affectif, le langage, la motricité fine et globale de l'enfant. C'est un outil nécessaire aux éducateurs afin d'effectuer un suivi de qualité et personnalisé pour chaque enfant et ainsi poser des objectifs.

Il permet également un dépistage précoce permettant une prise en charge adaptée. Selon les difficultés observées, l'équipe éducative met en place des entretiens individuels et au besoin aiguille les parents vers des spécialistes.

Le recueil des observations de l'enfant le suit durant tout son séjour à la Maison de l'Enfance. Il est joint au recueil des autres groupes quand l'enfant grandit.



21.2 Les Références

Afin de permettre un bon suivi des enfants, chaque Voyageur se voit attribué un éducateur référent lors de son arrivée dans le groupe.

La Référence a pour but de :

- Entretenir des échanges de qualité avec les familles afin d'assurer une relation de confiance
- Collaborer afin de recueillir les informations importantes ayant une influence sur la vie de l'enfant et indispensable à son bon encadrement
- Favoriser un épanouissement social et moteur de l'enfant dans son individualité
- Être disponible, à l'écoute et attentif à l'enfant
- Optimiser un lien parent – enfant – institution
- Soutenir, accompagner et valoriser les acquisitions de l'enfant afin d'enrichir son développement
- Partager les observations avec les parents, tant sur le comportement de l'enfant en collectivité que sur son développement moteur, psychique et affectif. Ceci afin d'assurer le suivi de son développement

La référence n'exclut évidemment pas le travail d'équipe.

22. Les observations

L'équipe éducative procède régulièrement à des observations concernant l'enfant grâce à un canevas regroupant plusieurs items. Ces observations permettent au personnel éducatif de déceler les acquisitions ou certaines difficultés de l'enfant et d'adapter les activités en fonction de ses besoins. Ces observations permettent également d'élaborer un suivi personnalisé de l'enfant, de préparer les entretiens avec les parents et d'assurer la communication entre l'équipe éducative lors des passages de groupe.

23. Le retard de développement ⁷

Une déficience intellectuelle n'est habituellement pas diagnostiquée à la petite enfance, on parle plutôt de retard global de développement qui se traduit par un retard de développement cognitif et souvent par une difficulté d'apprentissage et de communication. Il est important de valoriser l'enfant dans ses apprentissages et de ne pas le comparer aux enfants de son âge, ni aux enfants plus jeunes. Afin de stimuler au mieux l'enfant en difficulté, le personnel éducatif met en place des observations, des objectifs et des activités à réaliser avec lui. Un soutien et une collaboration externes (C.F. les réseaux, chapitre 25) peuvent également être mis en place.

De plus, des entretiens réguliers sont généralement effectués avec les parents afin d'échanger et de viser à un but commun.

Lorsque l'enfant est scolarisé, les éventuels retards de développement sont également évalués par l'établissement scolaire.

⁷ Caroline Bouchard, *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans*, p. 180-182, Presses de l'Université du Québec, 2009



24. Les mauvais traitements

Toute suspicion de maltraitance est dénoncée au service compétent qui prendra en charge le dossier.

25. Les Réseaux

Afin de garantir une continuité éducative, il est important de travailler en réseau avec les différents spécialistes qui encadrent l'enfant.

Il permet de :

- Mettre en place une continuité
- Avoir un encadrement adapté visant un but commun
- Faire progresser l'enfant
- Echanger des d'observations

26. La collaboration / famille – professionnels

Une collaboration étroite avec les familles est essentielle et indispensable pour assurer un encadrement adapté aux enfants. Il est primordial que les familles nous communiquent les informations importantes ayant une influence sur la vie de l'enfant et essentiel à son bon encadrement.

Le personnel s'engage à être transparent lors des transmissions d'informations et ne porte aucun jugement afin d'assurer une collaboration professionnelle et sereine.



27. La place des parents dans l'institution

Les parents occupent une place importante au sein de notre institution. Il est primordial qu'ils soient accueillis chaleureusement, dans de bonnes conditions et qu'ils soient reconnus dans leur rôle éducatif. Habituellement nous les rencontrons à l'arrivée et au départ de leur enfant. La collaboration, l'interactivité et le lien de confiance que les parents tissent avec le personnel éducatif, permet à l'enfant de se sentir en sécurité et rassuré. Ainsi la séparation avec ses parent/s et sa prise en charge par l'institution, sont facilitées et plus douces. L'enfant peut ainsi créer à son tour de véritables liens affectifs avec la personne qui prend soin de lui en l'absence de ses parents.

Lors de ces rencontres, l'éducateur fait preuve de disponibilité, d'écoute et de transparence afin d'élaborer ensemble des stratégies d'intervention et d'assurer une cohérence entre les deux milieux de vie. Une co-éducation et un soutien dans la parentalité se mettent alors en place.

Les parents sont le premier point d'ancrage de l'enfant. C'est sur eux qu'il se repose, par eux qu'il est rassuré et se construit. Leurs actions éducatives sont accueillies, entendues, discutées dans le respect et dans le non-jugement.

Dans cette relation triangulaire, dont le but premier est centré sur le bien-être de l'enfant, les discussions avec les parents permettent de comprendre comment les choses se passent à la maison et d'avoir une meilleure compréhension du comportement de l'enfant dans l'institution.

En accord avec le personnel éducatif, les enfants peuvent se rendre seuls à la Maison de l'Enfance. De ce fait, le lien avec entre parent et personnel éducatif peut se raréfier. En cas de besoin, un cahier de transmission d'informations est mis en place.

28. Les adaptations – les intégrations

L'adaptation et l'intégration sont des étapes déterminantes dans l'accueil. Ce sont des moments de rencontres, d'observations et de mise en confiance.

Pour l'enfant, cela permet de :

- Créer un lien entre ses milieux de vie
- Etablir de nouveaux repères
- Investir et découvrir son nouveau lieu de vie
- Rencontrer de nouvelles personnes, enfants et adultes
- Apprendre à se séparer progressivement et en douceur de ses parents

Lors du premier contact, le personnel éducatif est présenté et une visite des locaux effectuée. Nous expliquons le fonctionnement du groupe et nos objectifs principaux. Les parents ont la possibilité de poser leurs questions et exprimer leur ressenti face au futur placement. Ils transmettent à l'éducatrice les habitudes, les spécificités et les rituels de leur enfant afin de compléter le « dossier de l'enfant » et obtenir ainsi toutes les informations nécessaires et utiles à un accueil adéquat.

Les futures adaptations sont fixées et organisées en collaboration avec les parents, selon leur besoin et celui de l'enfant jusqu'à la date d'entrée en vigueur du contrat.



29. Le passage de groupe

Lorsqu'un enfant est amené à changer de groupe en raison de son entrée à l'école enfantine ou pour répondre à ses besoins d'évolution, nous procédons de la manière suivante :

1. Prise de contact avec la famille :

La première prise de contact avec la famille a pour but de l'informer du futur changement, ainsi que de planifier une date pour un entretien.

2. Entretien :

Durant l'entretien un bilan du développement de l'enfant est réalisé par le référent du groupe actuel. L'éducateur du groupe des Voyageurs met à jour le « dossier de l'enfant » avec les parents, présente les locaux, explique le fonctionnement du groupe, les objectifs principaux ainsi que le déroulement des adaptations. Cet entretien est un moment d'échanges durant lequel les parents ont la possibilité de poser leurs questions et d'exprimer leur ressenti face au futur placement ainsi que de rencontrer le nouveau référent de leur enfant.

La date à laquelle le changement de groupe sera effectif est transmise aux parents, durant la période d'adaptation. L'accueil et le départ de l'enfant se passe dans son groupe actuel.

3. Adaptations progressives :

Les temps d'adaptations sont planifiés à l'interne en collaboration avec le groupe des Aventuriers et celui des Voyageurs. La période d'adaptation est réalisée sur une période de deux à trois semaines, avec une durée d'accueil qui s'allonge au fur et à mesure.